



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE

2025-1918886

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 12/05/2025

Intitulé du poste (F/H):

**Agent ou agente d'accueil, de surveillance et de
médiation (F/H)**

Hôtel de la Marine

Catégorie statutaire : C

Corps : Adjoint technique d'accueil,
de surveillance et de magasinage

Code corps : AASM

Spécialité : Accueil et surveillance

Groupe RIFSEEP : 2

Grille CMN : Groupe 1

Métier cadre de gestion : Agent du
patrimoine

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
Culture et patrimoine

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
CUL02A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
Hôtel de la Marine – 5 rue Saint Florentin – 75008 Paris

Missions

Au sein de l'équipe d'accueil et de surveillance du monument, l'agent ou l'agente d'accueil et de surveillance (H/F) assure l'accueil et la sécurité des visiteurs, la sécurité du monument et la sûreté des collections permanentes et des œuvres présentées dans le cadre des expositions temporaires. Il ou elle est chargé ou chargée d'assurer le rôle de référent de jour à la demande du chef de service.

Activités principales

En matière d'accueil et d'information du public :

- Accueillir les visiteurs et les publics spécifiques (assurer, le cas échéant, le contrôle Vigipirate au sein du monument et contrôler les titres d'accès au monument) ;
- Informer les visiteurs de l'offre du monument ;
- Gérer d'un point de vue logistique et technique (programmation du parcours et de la langue), le dispositif unique de médiation embarquée, le Confident ;
- Assurer la gestion du vestiaire du public.

En matière de sécurité et de sûreté :

- Prêter son concours au prestataire de services dans ces domaines autant que de besoin ; Sécurité et sûreté ont été confiées, dans le cadre d'un contrat multi-services, à une société extérieure au CMN.
- Veiller au bon déroulement des manifestations temporaires et des événements organisés au sein du monument et y prêter son concours ;

En matière de présentation et d'entretien du monument :

- Prêter son concours au prestataire de services dans ce domaine autant que de besoin.
- Contribuer à l'aménagement des espaces dans le cadre de manifestations temporaires et des événements organisés au sein du monument ;

En matière d'actions de médiation culturelle :

- Conduire des visites commentées du monument et de ses collections, à la demande du chef de service, selon aptitudes.
- Assurer des actions de médiation plus spécifiques.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)
Compétences techniques :

- Connaissance des techniques et des règles essentielles en matière de sécurité – sûreté des ERP.
- Connaissance des techniques d'accueil et de gestion de conflit
- Connaissance des techniques de secours aux personnes
- Connaissance de langue étrangère

Savoir-faire :

- Appliquer les consignes et mettre en œuvre le règlement de visite du site ;
- Répondre aux attentes et aux spécificités des différents publics ;
- Intervenir avec rapidité dans le respect des procédures et gérer les situations difficiles ;
- Rendre compte à sa hiérarchie.

Savoir-être :

- Ponctualité et sens de l'accueil ;
- Travail en équipe ;
- Maîtrise de l'expression orale ;
- Disponibilité et respect à l'égard du public et des collègues.

Environnement professionnel :

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.

En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.

Préside par Marie Lavandier, le CMN est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 470 agents ont accueilli plus de onze millions de visiteurs en 2023.

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

*« **Label Egalité Professionnelle** » et le « **Label Diversité** » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.*

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

*Ancien garde-meuble royal puis siège du ministère de la Marine, **l'hôtel de la Marine** a traversé les siècles en témoin de son époque. Chargé de la gestion de ce lieu historique en bordure de la place de la Concorde, le CMN a lancé en 2017 des travaux de restauration et d'aménagement du lieu qui accueillera des espaces de restauration, deux parcours de visite permanents, une galerie d'exposition temporaire et une librairie-boutique. L'objectif est d'accueillir 700 000 visiteurs dans les parcours de visite et galerie d'exposition et d'établir ainsi un nouveau site culturel majeur dans le paysage culturel français.*

Liaisons hiérarchiques : Chef du service accueil, surveillance et médiation et son adjointe

Liaisons fonctionnelles : Equipes du monument, équipe relevant de l'entreprise en charge du contrat multi-services au sein du monument, visiteurs, services du siège, partenaires.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires de catégorie C (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération de **22 270 € bruts annuels** hors primes et travail dominical.
La fourchette de rémunération mentionnée s'adresse uniquement aux agents contractuels.
Pour les agents titulaires, la rémunération sera déterminée sur la base de la fiche financière que nous solliciterons auprès de leur établissement de rattachement, en conformité avec le cadre réglementaire en vigueur.
- Emploi posté, soumis à l'obligation de travail dominical ;
- Travail certains jours fériés et lors d'opérations fédératives, ainsi qu'en nocturne en fonction du besoin ;
- Monument à amplitude d'ouverture importante : travail nocturne régulier ;

- Respect des horaires de travail du service accueil, surveillance et médiation, conformément à l'accord ARTT ;
- Travail en extérieur régulier ; le monument comporte des zones non chauffées ;
- Mobilité indispensable : montées et descentes régulières de marches, manutention occasionnelle de matériels (installation d'événements...) ;
- Poste soumis au port d'un vêtement de service labellisé.

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer au plus tard le **12/06/2025** : [CMN - Agent ou agente d'accueil, de surveillance et de médiation H/F](#)

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.